EMIN DE FER

ATLANTIQUE
SIONS D'ETE.

osez-vous durant cette
s promener sur le St-
le lac Champlain, aux
aux Montagnes Vertes,
es Blanches ou dans d'au-
? Alors, avant d'acheter
iressez-vous au bureau des
nada Atlantique, bâtisse
e, au coin des rues Sparks
avoir des prix exception-
, etc.
rons des billets pour tous
ner, à des prix excessive-

lons l'attention du public
fiques excursions suivan-
vers les Rapides du St-

s fait nos arrangements
r GATINEAU qui marche-
ar semaine entre Clark's
ntréal jusqu'au 1er Octo-
Le vapeur quittera son
s Mardis, Jeudis et Same-
e des trains du matin,
ston, New-York, Ottawa,
le tous les points inter-
sautera les Rapides, arri-
éal vers trois heures p. m.
ront délivrés par cette
uebec, tous les points du
ussi pour tous ceux du
Intercolonial.
cursion du Samedi à
liet bon pour partir par
Samedi, voyage complet
e, par bateau en sautant
ou par la rivière Ottawa
Navigation Co.) et re-
ferrée, par le train du
ou par les rapides du St-
ar l'Ottawa River Navi-
vière Ottawa).
wa à Valleyfield et retour,
en's Hotel inclus. Billet
s les trains du Samedi et
di. Les Rapides du Co-
Valleyfield sont devenus
a présence de la Perche
urs eaux.
de du public, de bons
fournis.
wa à Rouse's Point et
t bon pour trente jours.
Hotel, situé au pied du
in est le meilleur dans le
-York, pêche et naviga-
es.
wa à Rouse's Point et
compris à Windsor Ho-
pour le Samedi, retour
undi.
ISLAND PARK
le St-Laurent, à deux
t de Valleyfield, devient
r plus renommé, comme
nique. Pour circulaires
s'adresser à l'agent le

ERLAIN, S. EBBS
Agt. Pass. de la ville.
Agt. Gén. des Pass.

LAROSE
Auditeur, Syndic

SURANCE
EU, VIE ET ACCIDENT,)
ue Rideau
E 189.
ions faites promptement

s et Bijouteries
t de toutes qualités. Seront
ur cent au dessous des prix
aque Article est garantie tel
inon l'argent vous sera remis
Z, No. 30 rue Rideau, (près
eurs.) Réparations de Mon-
es garanties et à des prix

EMIN DE FER
RCOLONIAL
entre l'Ouest et tous les
du St. Laurent, de la Baie
province de Québec ; ainsi
eau Brunswick, la Nouvelle
u Prince Edouard, le Cap
es de la Madeleine, Terre-
Pierre.
press quittent Montréal et
jours (dimanches excepté)
destination de tous ces points
t de chars, en 27 heures et

trains express directs sur le
ercolonal sont brillamment
ctricité et sont chauffés par
a locomotive même, ce qui
blement au confort et à la
geurs.
ns directs sont attachés des
et dortoirs, nouveaux et
e que les chars salons pour

ner les plus en vogue, ainsi
de pêche les plus recherchés
route de l'Intercolonial qui

s expéditeurs est appelée
facilités offertes pour e
arine et en général de toutes
à destination des Provinces
neuve, aussi pour l'expor-
et des produits expédiés aux
ope.
informations concernant le
e s'adresser à
nt des billets,
arks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q
Jacques, en face du
Lawrence Hall, Montréal,
t, Surintendant-Général,
emin de Fer,
18 Juin, 1891.

Berthé qui l'huile
pure, préparée
imperfectionnée
L. Pharm., 19, rue

vend grâce Sacrad
Pour information.

Doivent etre Vendues

Toutes Marchandises d'Ete Doivent Etre Vendues.

Une Vraie Vente a Sacrifice!

Cette Grande Vente (la dernière, mais non pas la moindre) est commencée

Cette Semaine

La liste suivante vous donnera une idée de nos prix.

Tapis d'Escalier de 7c. en montant.
Seersucker Crême 4c. la verge seulement.
Indiennes de 5c., 6c., 7c., 8c., 9c. et 10c. en montant.
Dentelles Orientales de Couleurs 10c. en montant.
Un lot de Soies Barrées, Unies et Satins, valant beaucoup plus pour 25c. la verge.
Bas en Coton pour Enfants, valant beaucoup plus pour 5c. la paire en montant.
Un lot de Gazes et Net pour Voiles valant 15c. à 25c., pour 5c. la verge.
Blouses en Indiennes pour Dames 50c. en montant.
Couvrepieds de Couleurs de 50c. en montant.
Chemises d'Hommes en Flanellette réduites à 50c., 75c., 85c., $1.00 et $1.25.
Un lot de Hardes Faites à Moitié Prix.
Circulaires en Caoutchouc pour Dames à très bas prix.
Un lot de Frillings presque pour rien.
Des paniers de Franges, Boutons, Rubans Collets de Papier et un grand nombre de Coupons à très bas prix.
Aussi Couvertes, Flanelles et beaucoup de Marchandises d'Automne bon marché.

Venez a Bonne Heure

—POUR AVOIR—

Plus de Choix.

Les Premiers Arrives,
Les Premiers Servis.

Pigeon, Pigeon & Cie

49 et 51 RUE RIDEAU.

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelle
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA

Bonnes Occasions

—DU—

MOIS D'AOUT.

Chapeaux d'Ete

Et autres Marchandises à

MOITIE PRIX.

—CHEZ—

WoodcocK

Reconnu Magasin du PRIX-FIXE.

316 et 318 Rue Wellington.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

25 CTS. PISO'S CURE FOR La Meilleur Cure de la tousse En vente dans toutes les pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, —M. Ulrick Barthe, rédacteur de L'ELECTEUR, est parti hier pour Sorel où un de ses enfants est mort mercredi.

—L'hospice des Sœurs de la Charité est à la veille de commencer la construction d'un édifice à six étages et de 151 pieds sur 75, sur l'emplacement de l'ancienne résidence des Frères. Le coût probable sera de $50,000.

—Une dépêche de Healt Point, île d'Anticosti, nous informe que le cadavre du quartier-maître du steamer CIRCE, naufragé il y a quinze jours, a été retrouvé flottant près de la côte. Il a été repêché par le capitaine Comette et inhumé à côté du capitaine et des autre personnes de l'équipage du CIRCE qui se sont noyés lors de ce désastre maritime.

—Deux nouvelles désertions ont eu lieu à bord de la fregate NAIADE. Cette fois-ci, ce sont deux cuisiniers. Ils sont allés à terre, mercredi matin, à six heures pour faire leur marché et ne sont pas retournés à bord.

Ils sont allés dans la même journée offrir leurs services comme cuisiniers dans une maison de la haute société de cette ville. Mais la maîtresse de céans leur ayant dit qu'elle devait donner dans quelques jours une réception aux officiers de la NAIADE, ils ont déguerpi sans tambour ni trompette et sont allés chercher fortune en pays moins dangereux.

—Monseigneur Issa, de la Chaldée, Asie, donnera, demain soir à l'église Ste-Anne, une conférence sur les mœurs et les usages des habitants de ce pays intéressant. L'entrée sera gratis ; mais une quête sera faite par le digne conférencier.

Comité du Sénat

ENQUETE DE LA BAIE DES CHALEURS

SEANCE DU 14 AOUT

Le président donne lecture d'un télégramme de l'honorable M. Garneau, daté de la Pointe-au Père, informant le comité qu'il s'est consulté avec ses collègues du cabinet et qu'il a décidé que les ministres de Québec étaient responsables seulement à la législature de Québec et qu'il refusait de comparaître devant ce comité.

M. Langelier donne lecture d'une lettre de M. Garneau, transmettant le certificat de ses médecins, lui défendant de s'absenter de la Malbaie dans l'intérêt de sa santé et à cause de la chaleur, il lui est défendu d'aller à Québec, le certificat est daté du 1er août à Québec et signée par A. C. Hamel, M. D.

M. Tassé demande, si M. Langelier a des nouvelles de M. Pacaud, M. Langelier dit qu'il ne comparaît pas pour M. Pacaud.

Le secrétaire donne lecture du rapport du comité touchant le refus de M. Armstrong de répondre aux questions posés. M. Miller propose l'adoption du rapport. Adopté. M. Dumoulin, gérant de la banque du Peuple à Québec est examiné par M. Barwick, M. Dumoulin produit une copie du reçu donné par M. E. Pacaud, le 6 août courant, pour ses chèques et billets retirés de la banque du Peuple, avant son départ pour l'Europe.

La Banque du Peuple a reçu le 6 mai dernier un chèque de $20,000 de M. Chrysostôme Langelier, commissaire du gouvernement de Québec, pour garantir une avance faite par la banque du Peuple à M. Philippe Valière et Ernest Pacaud. La somme de $19,220 a été placée au crédit de M. Ernest Pacaud. M. Pacaud a retiré cette somme. A la date du 3 juin, il y avait encore $360 à son crédit. Tous les chèques donnés par M. Pacaud pour retirer cette somme de $19,000 ont été retirés par lui de la banque, le six août 1891.

Le 6 mai une entrée de $5,000 apparaît dans la copie du compte de M. Pacaud. Le témoin dit qu'il ne peut pas expliquer, si ce chèque a été donné pour retirer un billet dû ce jour-là, par une autre personne.

M. Barwick demande, s'il a apporté avec lui copie de son livre d'escompte pour la période couvrant le transaction des $20,000. Le témoin répond que non. L'avocat dit que le témoin a dérobé au subpœna et qu'il lui faut absolument ce livre d'escompte pour procéder et montrer à quelles personnes les produits de ce chèque de $20,000 de M. Chrysostôme Langelier ont été payés par M. Pacaud.

M. Miller propose que M. Dumoulin soit forcé de produire le livre requis pour mardi. M. Dumoulin dit qu'il lui faudrait faire copier ces livres pour en garder une copie dans la banque et que cet ouvrage prendrait deux mois. M. Barwick propose alors comme compromis de descendre à Québec avec M. Cockburn et un teneur de livres pour prendre copie des comptes se rapportant à cette enquête. Cette proposition est adoptée.

M. Barwick—Ce sont là tous les documents que vous produisez.

R.—Oui.

Q.—N'avez-vous pas montré que'ques documents à M. Frs. Langelier hier à votre arrivée à Ottawa ?

R.—Oui.

Q.—Où sont ils ?

R.—Ici dans ma poche.

Q.—Je veux les voir.

Le témoin tire de sa poche un extrait du livre de billets recevables et une lettre se rapportant à l'escompte du billet de $20,000 de M. Ernest Pacaud endossé par M. Philippe Valières. Cette lettre se lit comme suit :

" P. B. Dumoulin, gérant, banque du Peuple.

Québec, 6 mai 1891,

" J. Bousquet, Ecr. caissier,

" Cher Monsieur,

" M. Philippe Valières, un de nos riches clients, a escompté ici aujourd'hui son billet pour $20,000 à l'ordre d'Ernest Pacaud. M. Vallières a une garantie du gouvernement, qu'il m'a remise et que je collecterai moi-même, le 10 juillet. Le produit de cet escompte doit être appliqué par M. Pacaud à rencontrer diverses échéances échéchonnées d'aujourd'hui au 7 juin, parmi lesquelles, il y a $5,000 payables à nous-mêmes, de sorte que nous débourserons $15,000 seulement. Le seul inconvénient que je voyais à cette transaction était la pénurie dans laquelle je suis. J'ai d'abord refusé pour cette raison, mais l'honorable Chas. Langelier qui accompagnait M. Vallières m'a promis un dépôt de de $50,000 sur le produit de l'emprunt et ce en sus du montant que vous vous attendez d'avoir vous même. Dans les circonstances, j'ai cru devoir faire la transaction.

" Votre dévoué,

(Signé) P. V. DUMOULIN,
Gérant. "

Cette lettre est un récit de la transaction par M. P. V. Dumoulin à son supérieur, M. Bousquet ?

R.—Oui.

Q.—Maintenant, l'extrait du régistre des billets se lit comme suit :

" Billet de $150 signé par Achille Carrier, endossé par Ernest Pacaud du 6 mai 1891, et payé le même jour.

" Billet de $150 signé par Carroll, endossé par Ernest Pacaud, du 8 mai, payé le 6 mai.

" Billet de $150 signé par J. J. M. Déchêne, endossé par Ernest Pacaud, du 31 mai, payé le 11 mai

" Billet de $1000 signé par J. I. Tarte, endossé par Ernest Pacaud et François Langelier, de 3 juin 1891 et payé le 11 mai 1891."

La copie des comptes de Ernest Pacaud, porte des entrées correspondant aux mêmes montants de ces billets et aux dates de leur paiement.

Examiné par M. Tassé, le témoin dit que le dépôt de $50,000, promis par M. Charles Langelier, n'a pas encore été fait.

Edith Webb, caissier de la banque Union, de Québec, est examiné. Il dit que lorsque la lettre de crédit pour $175,000 a été présenté à la banque Union, pour escompte, le bureau des directeurs l'a d'abord refusée, parce qu'il croyait que ce n'était pas une transaction légitime, c'est à dire que l'argent ne paraissait pas, d'après la conversation de M. Ernest Pacaud, devoir être appliqué entièrement aux fins du chemin de fer. M. Pacaud, devait avoir $50,000 pour lui-même, et une autre somme d'environ $20,000 pour payer ses billets dûs par l'honorable M. Mercier, l'honorable M. Charles Langelier et M. L. P. Pelletier, M. P. P.

Plus tard, M. Chrysostôme Langelier est venu expliquer qu'il donnerait ses chèques pour la somme, en qualité de commissaire du chemin de la Baie des Chaleurs. Ce qui régularisait la transaction. La banque Union a consenti alors à avancer $100,000, à condition que la banque Nationale avançat la balance de $75,000.

M. Chrysostôme Langelier donna cinq chèques de $20,000, pour justifier l'avance sur le montant de $100,000 ; la somme de $60,000 fut portée au crédit de Ernest Pacaud. Tout cet argent a été retiré par lui sur ses chèques, moins une balance de $500 environ qui était encore à son crédit, au commencement du mois. M. Pacaud a retiré tous ses chèques et billets de la banque Union, vers le dix août avant son départ pour l'Europe.

Le témoin n'est pas en conséquence en position de retracer à qui les paiements ont été faits, mais il produira à une prochaine séance copie du compte de M. Pacaud et des dates des billets dûs par MM. Mercier, Langelier et Pelletier.

SEANCE DU SOIR

L'examen de M. Webb est continué par M. Barwick relativement au compte de M. Pacaud

M. C. N. Armstrong est ensuite rappelé.

On lui demande d'abord, s'il se souvient d'un document, qui circulait dans la Législature de Québec, ayant rapport au Chemin de fer de la Baie des Chaleurs ? Il dit oui.

A présent allons à New-York, où vous rencontrez M. Pacaud. A quelle place ? Nous nous rencontrons à l'hôtel, avec M. Garneau, M. Langelier, M. Thom, M. Pacaud et un autre ministre ; M. Mercier était parti la veille pour l'Angleterre.

Comment savez-vous que M. McDonald n'avait pas réussi à arriver à un arrangement ? J'étais présent aux parparlers. On n'avait pu s'entendre sur le montant qu'exigeait l'ancienne compagnie.

L'arrangement fut fait à une réunion, tenue en Février dernier, à l'hôtel St-Louis. Ce jour-là, ou le suivant, le témoin vit M. Pacaud.

Quel fut la conversation ? Je demandai à Pacaud si le Gouvernement s'entendrait avec d'autres personnes, du moment que rien n'avait été fait avec MM. MacDonald et Cameron. Il me répondit que si les personnes étaient sérieuses, le Gouvernement pourrait venir à une entente.

Pacaud et le témoin eurent ensuite plusieurs entrevues, et sa part fut décidée. Je ne me rappelle pas dans quelle entrevue, on s'entendit sur le montant, mais je lui demandai ce qu'il exigerait, pour nous faire payé le subsides. Il me répondit qu'il voulait $100,000. Nous eûmes encore plusieurs entrevues.

Finalement, comme M. Mercier allait partir pour l'Europe, il fallait en finir et Pacaud me dit que, si McDonald ne règlait pas la question, ce serait fini avec lui.

Quelques jours après, je reçus une dépêche de New-York, m'annonçant que l'affaire n'avait pas été faite, et que le gouvernement était prêt à s'entendre avec nous. Je devais donner à Pacaud $100,000 au montant que je recevrais.

Vous avez fait une demande formelle, pour faire reconnaître votre compagnie ? M. Thom s'est occupé de cela.

Vous le saviez, et aussi qu'il y avait un délai. Le délai n'était pas pour passer l'Ordre-en Conseil, mais pour trouver l'argent plus tard. Les fonds arrivèrent le 29.

Que vous a dit Pacaud au-sujet de ses démarches ? Très peu de choses à cet égard, mais il parla des lettres de crédit. Ceci ne m'intéressait pas beaucoup.

Vous donnez les noms de MM. Carroll et Tarte, comme étant portés sur la liste que vous avez vue. Que fut-il dit au sujet de cette liste ? Pacaud Thom et moi étions impatients. Pacaud me dit que ce délai pour avoir l'argent, l'ennuyait beaucoup. Il ajouta : " J'ai de forts paiements à rencontrer. "

" Voyez, " et il me montra un morceau de papier devant moi. Il lui arriva de mentionner le nom de M. Tarte. Pacaud dit encore : " J'ai tout cela à payer. " Il avait un montant de $58,000 à régler. Mais il ne mentionna aucun nom.

Vous rappelez-vous d'avoir signé cinq chèques ? Oui.

Les cinq chèques sont alors produits, datés du 29 avril, et pour $20,000 chaque ; tous sont marqués payables le 10 juillet, à C. N. Armstrong ou à son ordre.

" Je les ai endossés, " dit le témoin, " dans le sanctuaire privé de " l'ELECTEUR, " où je me rendis avec M. Pacaud. "

On parle ensuite des chèques de la Banque Nationale. Le témoin dit qu'afin de terminer avec le gouvernement de Québec, M. Thom devait montrer les noms du syndicat, qui contrôlerait le stock. Pour aller plus vite et ne pas aller à Montréal, j'empruntai un peu des $75,000 à M. Thom; et ce dernier en conserva une partie pour payer à mon compte et à moi personnel ement. Mais pas un sou ne fut payé aux actionnaires de l'ancienne ou de la nouvelle compagnie. J'empruntai $50,000 à M. Thom.

Pourquoi avez-vous payé à Pacaud, $100,000? Pourquoi ? Parce qu'il vaut mieux avoir la moitié d'un pain que rien du tout.

Que voulez-vous dire ? Pour avoir un arrangement plutôt que rien, je fus obligé de traiter avec Pacaud.

Pourquoi ? Parce qu'il paraissait la meilleure personne à traiter avec.

Traiter entre vous et lui ? Je ne sais pas ; je suppose le Gouvernement. Le gouvernement refusait d'avoir affaire en quoi que ce soit; par conséquent, je ne pouvais rien obtenir. Je me décidai alors à tirer le meilleur parti. J'acquiesçai à accepter $50,000 comptant et $25,000 de billets. M. Riopel commença alors à négocier avec Macdonald et Cameron. On ne réussit pas, j'essayai ensuite avec d'autres personnes. Je pensai d'abord à M. Cooper, un capitaliste, et à son retour je m'arrangeai avec lui. Les 800,000 acres furent votés, et je savais qu'un arrangement était possible. Je savais que M. Pacaud avait été intermédiaire entre le gouvernement et MM. Macdonald et Cameron et je voulais aller de l'avant, voir construire le chemin de fer et toucher ce qui me revenait.

Pacaud lui avait rendu service, en obtenant les subsides pour le Chemin de Fer. Pour ses services, Pacaud reçut une commission de 2½%, environ $15,000, en tout. A part des $100,000 ? Oui.

Ainsi, M. Pacaud vous a coûté $115,000 ? Oui, sans doute.

M. Vidal annonçant qu'il devait partir pour Sarnia, l'Hon. M. Read (Quinte) est nommé président du Comité.

Le Comité s'ajourne à 9.30 p. m. jusqu'à mardi prochain.

—Allez entendre Monseigneur Issa demain soir à Ste-Anne. C'est la plus belle occasion que vous ayez de connaître ce pays bouleversé par tant de révolutions. Monseigneur quêtera après sa Conférence.

DÉVOUEMENT D'UN PRÊTRE

La paroisse de Gower Point, dans le comté de Renfrew, est d'une étendue considérable ; le siège paroissial est situé dans ce comté, mais les limites de la paroisse s'étendent bien au-delà. Le Rvd M. J. N. Lemoyne, curé de cette paroisse, ne peut visiter quelques unes de ses ouailles qu'à certaines saisons de l'année, et ces voyages sont remplis de dangers de toute espèce. Aussi faut-il être dévoué comme l'est ce digne curé, pour ainsi risquer sa vie. Dernièrement un sauvage arriva à Gower Point du haut de la Rivière Noire à des centaines de milles ; il était le messager d'un vieux sauvage, qui, sur son lit de mort désirait voir le prêtre. La nouvelle aussitôt reçue, le père Lemoyne se mettait en route pour ce périlleux voyage, qui ne peut être accompli, à moins de voyager huit ou dix jours.

—N'oubliez pas la conférence de Mgr. Issa, demain soir à Ste-Anne.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE DU 14 AOUT

La discussion s'est faite cette après-midi sur le bill de M. Dewdney à l'effet d'amender l'acte des Territoires du Nord-Ouest.

M. O'Brien demande que le gouvernement insère dans le bill, une clause permettant à la législature des Territoires, d'abolir les écoles séparées si elle le désire. Il craint que si le droit est accordé aux écoles catholiques de surplanter dans le Nord-Ouest, elles y prendront racine comme dans les anciennes provinces et qu'il sera impossible plus tard de les en déloger.

Si le gouvernement ne veut pas insérer la clause qu'il demande, M. O'Brien dit que l'année prochaine, il proposera un bill qui s'attaquera non pas seulement aux écoles séparées du Nord Ouest, mais aux écoles séparées dans tout le Canada.

M. Larivière dit que les écoles séparées ont été garanties à la population des Territoires, lorsqu'elle a consenti à faire partie du Canada, et qu'il espère bien que le gouvernement n'acceptera pas la proposition de M. O'Brien. Si la clause demandée par M. O'Brien était insérée, il arriverait dans les Territoires, ce qui est arrivé dans le Manitoba, où une majorité intolérante a entrepris d'abolir les écoles séparées et la langue française.

M. McNeil dit que le but de M. O'Brien est simplement de laisser la population des Territoires, libre de dire si elle veut ou ne veut pas des écoles séparées.

M. Amyot dit que les Territoires du Nord-Ouest n'auraient pas consenti à se faire entrer dans la Confédération, si on ne leur avait promis la libre exercice de leurs droits et privilèges, quant à la langue et la religion.

Si l'on commence à réviser et changer la constitution, si on ne respecte pas la parole donnée, ce sera la ruine de la confédération. Tant que l'on ne prononcera pas que, la religion catholique et la langue française sont contraires aux intérêts du pays, on n'a aucun droit de chercher à en gêner l'exercice. La Province de Québec accorde les écoles séparées protestantes, que les autres provinces laissent pleine liberté aux écoles séparées catholiques.

M. Davin, représentant la circonscription d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, dit que le bill actuel, rencontre l'approbation générale dans les Territoires. Les écoles catholiques, dit-il, sont les premières écoles qui ont été établies dans les Territoires, et personne n'a le droit de les abolir.

M. Davies, de l'Ile du Prince Eduard, dit, qu'il ne s'opposera pas à l'adoption du bill, mais qu'il ne s'engage pas par là pour l'avenir ; il persiste dans son opinion que les nouvelles provinces, qui sont organisées devraient avoir le droit de dire quel système d'éducation leur convient.

M. Beausoleil rappelle les paroles de Mgr. Grandin, lorsqu'il accuse le gouvernement d'avoir divisé les circonscriptions électorales dans le Nord-Ouest, de façon à rendre impossible l'élection d'un Canadien français. D'après la cause 2 du bill, le gouvernement promet une cédule concernant une nouvelle division des Territoires au point de vue de la représentation, mais le bill ne contient pas la cédule promise.

M. Dewdney dit que la cédule n'est pas encore terminée et demande de remettre à plus tard la discussion sur la deuxième clause du bill.

A six heures la séance est levée.

A la séances du soir la discussion est continuée en comité et la chambre est ajournée à 10.45 hrs.

Vente de lots à bâtir, sur différents points de la Ville et en dehors. Crédit de 3, 5 et 10 ans. Bureau ouvert jusqu'à 9 heures du soir. A. B. MacDONALD 141, rue Sparks.

COMITE DES COMPTES PUBLICS

SEANCE DU 14 AOUT

Le comité des Comptes Publics s'est encore occupé de la construction du yacht de plaisir d'Arnoldi ce matin. Il a été prouvé qu'Arnoldi n'avait payé que $100 de son argent pour ce yacht et d'autres travaux à son étable par les ouvriers de M. Watter, contre maître des travaux du gouvernement.

M. Lister a demandé ensuite la production du document dans la cause de la New-England Company.

M. Foster, M. Bowell et M. Chapleau se sont opposés à la production de ce document en disant qu'il n'avait pas de rapport à la question soumise au comité, qui est une question de Comptes Publics.

Si M. Lister veut porter une accusation contre l'intrigue d'un ministre, il devra la porter devant a Chambre.

Le président et la majorité du comité décident que le document ne droit pas être produit. Les témoins reçoivent permission de se retirer, sujets à être rappelés la semaine prochaine, s'il y a lieu.

—Soyez en grand nombre, demain soir, à Ste Anne pour entendre Monseigneur Issa. Entrée, gratis.

ENQUETE TARTE - McGREEVY

SEANCE DU 14 AOUT

Michael Starrs, un des soumissionnaires malheureux pour le bassin d'Esquimalt, dit que sir Hector l'a fait demander dans son bureau et l'a prié de retirer sa soumission, vu qu'elle était trop basse et qu'il ne lui serait pas avantageux de prendre un contrat dans un pays aussi éloigné. M. Starrs a retiré sa soumission.

M. Thomas McGreevy a été rappelé par M. Geoffrion ; mais les avocats de a défense ont prétendu que le témoin ne pouvait pas être rappelé en contre-preuve et leur prétention a été maintenue.

M. Robert McGreevy est rappelé et contredit le témoignage de Thomas McGreevy au sujet des dates du paiement des $22,000 pour le bassin de Lévis.

M. Geoffrion déclare que sa preuve est terminée, à moins qu'il surviendrait quelque chose à propos de Thomas McGreevy, ou sir Hector venant contredire M. Starrs.

Les avocats présenteront leur plaidoyer mercredi prochain.

Le comité s'est ajourné à cette date.

DEUX VAILLANTES RIVALES

Minneapolis et St-Paul, les deux villes sœurs offrent un exemple unique peut-être dans l'histoire du monde entier.

Qu'on en juge :

La population de St-Paul en 1850 était de 851 habitants, en 1860 de 10,600 en 1870 de 20,300, en 1880 de 40,498 en 1890 de 133,156.

Dans la dernière décade la valeur des propriétés foncières a monté de $20,042,699 à 105,420,045.

Les décès, qui en 1880 étaient de 19.11, ont été réduits en 1890 à 11.30.

Vingt-huit chemins de fer traversent la ville, y amenant chaque jour 300 trains de voyageurs. Cent milles de tramways électriques le sillonnent en tous sens.

Minneapolis ne lui cède en rien, loin de là :

En 1852 on bâtissait la première maison à Minneapolis. En 1870, il y avait 19,000 habitants, en 1880, 46,000, en 1890, 154,738.

Les machines hydrauliques y ont une force de 52,000 chevaux à vapeur, c'est-à-dire 5000 de plus que celles de Holyoke et Lawrence, Mass., et Manchester, N. H., réunies.

La valeur des propriétés taxées est de $138,000,000. On y reçoit plus de blé qu'à Chicago, Milwaukee et Duluth réunis.

Les seuls moulins à farine de Chs. A. Pillsbury & Cie suffiraient à nourrir deux villes comme New-York, puisqu'ils peuvent moudre 10,500 barils de farine par jour.

Naissance

Mercredi le 12 courant, la dame de M. Joseph Côté, une fille.

Temps prolonge jusqu'a la fin d'Aout.

GRANDE DIMUNITION !

SIX PORTRAITS CABINET

En tous Genres.

$1.00

Photographie Jarvis, 141 rue Sparks.

ARGENT COMPTANT.

IMPORTANT

A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.

Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. C. Guillaume, Libraire

COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Vente au Rabais de Pendules

Seulement pendant ce mois.

Pendules en Fer	8 jours		seulement	$18.25
do	do	do	do	13.25
do	do	do	do	12.25
do	do	do	do	10.75
do	do	do	do	9.50
do	do	do	do	9.25
do	do	do	do	7.00
do	do	do	do	5.00
Pendules en Bois		do	do	4.50
do	do	do	do	4.00
do	do	1 jour	do	3.25

Nous avons aussi un très grand assortiment de Réveils matin en Nickel, réduits à $1.35.

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

CAPITAL STEAM LAUNDRY

100 Rue Rideau 100

Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.

OUVRAGE GARANTI

Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.

L. BELANGER

Téléphone No 577. Gérant.

Paquets pris et retournés à domicile gratuitement.

PETITE GAZETTE

AVIS AU PUBLIC Je fais défense d'avancer à crédit à Napoléon Gibeau dit Villeneuve, à moins d'un ordre signé de ma main, autrement je ne serai pas responsable.

THOMAS VILLENEUVE.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de vile. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

A LOUER :—Trois maisons au coin des rues Cathcart et King. Nouvellement construites et munies des commodités les plus modernes. Loyer raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à John Gunn No 262 rue Cathcart.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote de Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des affections du Larynx, des Bronches, des poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. —Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris

VENTE EN GROS : MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL, dans les Pharmacies.

VENTE A L'ENCAN

Consistant d'une part d'un nouveau Piano Droit, d'un ameublement de salon, consoles en marbre, chambres à coucher et tout ce qui s'y rapporte, prélarts couvrant deux corridors, aussi bons que neufs : tous les tapis, rideaux, etc., lampe d'escalier, lits en fer, un fourneau de cuisine, plaqué en nickel, fourneaux à authracite Countess et Queen et beaucoup d'autres ustensiles dont la liste serait trop longue à énumérer. Le tout comptant sur place, vu que les propriétaires doivent quitter la ville, aussitôt la vente terminée. Au No. 56 rue Albert, Jeudi, le 18 Août, à 10 heures du matin. On pourra visiter la maison le Lundi avant la vente. Tout doit être vendu.

C. LÉVÊQUE, Encanteur.

COLLEGE BOURGET.

RIGAUD.

La rentrée des élèves est fixée au 2 Septembre prochain.

Les élèves peuvent suivre ici le Cours Classique ou le Cours Commercial Anglais. Il y a en outre un cours préparatoire.

Pension et Instruction $100.

O. JOLY, C.S.V. Directeur.

La Brosse a souller Envoiee

Je ne la regretterai pas. Une bouteille de

Wolff's ACME Blacking

et une éponge pour tenir mes souliers propres épargnent beaucoup de travail et le cuir du souller.

D'une table en sapin faites une able en noyer.
D'une armoire de cuisine en peuplier, une armoire de chêne.
D'un berçeuse en jonc, une berçeuse en acajou.
Voyez ce que l'on peut faire avec une bouteille de

PIK-RON

Vendu partout.
LIMITED & Cie, Agents Généraux pour le Canada, 138 rue King O., Toronto, Ont. (4)

THE PRESS

(NEW-YORK)

POUR 1891.

Quotidien, Dimanche, Hebdomadaire.

6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

L'Energique Organe Republicain de Metropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce

Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS

Est à la portée de tous. Le meilleur et moins cher des journaux publiés en Amérique

Quotidien et Dimanche, un an	-	$5.00
" " 6 mois	-	2.50
" " 1 mois	-	.45
Quotidien seulement, un an	- -	3.00
" " 4 mois	- -	1.00
Edition du Dimanche, un an	- -	2.00
Hebdomadaire, un an	- - - -	1.00

Demandez la circulaire du PRESS.
Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses
Addressez,

THE PRESS,
POTTER BUILDING 38 Park Row
New-York

PRIX DES MARCHES

OTTAWA

Les prix des marchés sont obtenus avec soin par notre rédacteur commercial sur le MARCHE BY.

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre ort des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleurs renseignements.

MARCHE DE DETAIL

	$ cts	$ cts
FOIN		
Foin No. 1 la tonne.....	9 00 à	12,00
o No. 2 la tonne	8 00 à	9,00
Foin pressé la tonne.....	10 00 à	12,00
PEAUX,		
Peaux vertes No. 1.....	3 50 à	4 00
" " No. 2.....	0 00 à	3 00
" " No. 3.....	0 00 à	2 00
Suif fondu la livre.....	0 09 à	0 10
VIANDES		
Bœuf par 100 livres	6 50 à	7 50
Mouton.....	0 06 à	0 09
Veau.....	0 05 à	0 10
Porc par 100 livres	6 50 à	7 50
Saindoux	0 10 à	0 11
PRODUITS DE LA FERME		
Beurre frais, pain.....	0 25 à	0 30
Beurre frais, crêmeries....	0 20 à	0 25
Beurre en tinette.....	0 20 à	0 25
Oeufs frais, la douz.....	0 12 à	0 14
Jambage.....	0 11 à	0 15
GRAINS		
Du Canada		
Blé Manitoba No. 1.....	0 95 à	1 00